

<https://ricochets.cc/CR-soiree-LINKY-15-fevrier-2018-manif-mercredi-21-fev-15h.html>



CR soirée LINKY 15 février 2018 + manif mercredi 21 fév. 15h

- Les Articles -

Date de mise en ligne : mercredi 21 février 2018

Copyright © Ricochets - Tous droits réservés



Intervenants :

M. Monier spécialiste de l'habitat sain ; 2 personnes électrosensibles de l'association POEM de Romans et un militant de la [TRANSITION COLLECTIVE DU VALENTINOIS](#) qui s'est mobilisée sur le LINKY car la pose se fait en ce moment à Valence.

Volets complémentaires pour tenter de faire le tour du problème

Car problème il ya : Dans un petit film de 2 mn le directeur d'ERDF (ex EDF) (ENEDIS aujourd'hui) chez Bourdin dit strictement L'INVERSE de ce qu'il disait en 2015 sur ITélé : Les infos collectées par Linky sont utilisables pour un usage commercial .transmises ou piratées ??? le logiciel qui transporte ces données est JAVA le plus facile à pirater.

Les Champs magnétiques (CM) existent déjà partout autour de nous, certains sont naturels MAIS l'environnement électro magnétique proposé va S'AJOUTER aux CM existants.

L'onde électrique génère l'onde magnétique. Chacun Choisit de s'intoxiquer : téléphone sans fil, micro ondes, Wifi Mais subit aussi : les antennes relai , les lignes à haute tension, radars, et bientôt : **les transformateurs Linky et votre compteur linky que l'on aura placé contre votre avis.**

Ces fréquences sont classées cancérigènes possibles

Le LINKY ajoute aux fréquences le CPL (courant porteur en ligne) chargé de collecter les données. **Quelles données ?** combien de fois vous faites fonctionner votre grille pain , votre lave vaisselle, quelle chaine de TV vous regardez .

Ces fréquences sont classées cancérigènes possibles (2B) par l'OMS en 2011.

Les compteurs GASPARD pour le gaz et les compteurs pour l'eau présentent les mêmes inconvénients .

Si votre voisin l'a , vous ne pourrez pas y échapper ! les ondes circulent.



Une foule nombreuse devant la préfecture le 21 février à Valence pour protester contre le déploiement du Linky et

les risques qu'il fait courir à la santé et à la démocratie.

POEM 26 : JUSQU' A QUAND nos corps vont supporter ces doses ??? **Le problème c'est l'ACCUMULATION des doses et le temps d'exposition volontaire ou pas** (voir nos ados devant leur smartphone) .

Les CM perturbent le système nerveux. Les normes en France sont ENORMES .

ENEDIS dit que l'UE impose. Pas du tout, **L'Allemagne (où 40% de l'énergie est produite par les habitants), la Belgique , le Portugal ont refusé** . L'UE demande de fournir aux usagers les données qui leur permettent de réduire sa consommation.

Il faut au moins un MORATOIRE !

ENEDIS enfreint 10 lois !!! que faire ????? :

- Répondre NON au changement des Conditions Générales de Vente que vs propose ERDF par courrier.
- **Se regrouper : un collectif à Crest**
- **manifester le mercredi 21 à 15h devant ENEDIS à Valence**
- Ecrire une Lettre Recommandée à ENEDIS pour signifier son refus du Linky , avec copie au Maire, propriétaire du compteur.

► Toute info complémentaire sur transitioncollectiveduvalentinois.com

C. GINESTE, citoyenne crestoise

Le Parisien

Compteur Linky : Chauconin-Neufmontiers savoure sa « victoire » contre Enedis

28 Août 2017

Au creux de l'été, le tribunal administratif de Melun a rejeté un recours formulé par la préfecture de Seine-et-Marne contre une délibération prise par le conseil municipal de Chauconin-Neufmontiers.

Les panneaux placés à l'entrée de la commune donnent le ton. En entrant à Chauconin-Neufmontiers, le visiteur pénètre dans « le village fort de sa nature » et dans un lieu de mémoire de la guerre de 1914-1918. Le panneau « Village anti-Linky » informe aussi que les prestations d'Enedis (ex-ERDF) ne sont pas les bienvenues.

Le mois dernier, le tribunal administratif de Melun a relancé le débat concernant la pose de ce dispositif décrié. Il a rejeté le recours de la préfecture de Seine-et-Marne, laquelle demandait la suspension d'une délibération prise en décembre dernier par le conseil municipal de Chauconin



CHAUCONIN-NEUFMONTIERS, ce lundi. « A CHAUCONIN, nous d'abordons plus tôt qu'où nous impose des choses », confia son maire Michel Bachmann (DVD). **L'PA** Alexandre Arlot